



LE VILLAGE

PLAN MASSE

Les cotes, les surfaces ainsi que la position des éléments techniques sont données, sous réserve des impératifs de construction et des tolérances d'exécution. De ce fait, les indications portées sur les plans ne sont qu'approximatives et donc non contractuelles.
La position, la dimension et le nombre de radiateurs seront définis ultérieurement suivant l'étude thermique. Les retombées, poutres, faux-plafond, équipements, canalisation, végétation et talus ne sont pas systématiquement représentés.